ÉDITION

JUIN 2022

ERCUIS, mon village

Bulletin d'informations Municipal édité par la Mairie d'ERCUIS

Place Charles de Gaulle - 60530 ERCUIS

03 44 26 71 69 - Contact@mairie-ercuis.fr

Directeur de la publication : Jean-Marie NIGAY

SOMMAIRE

⇨ L'Édito du Maire	Page 3
⇨ L'Édito de l'Adjointe au Maire	Page 4
⇨ L'Equipe communale	Page 5
⇨ Scolaire - Périscolaire	Page 6
⇨ Finances	page 8
⇨ Festivités	Page 12
⇨ Nos réalisations	Page 21
⇨ Projets initiés	Page 32
⇨ Projets à court terme	Page 33
⇨ Bien vivre ensemble	Page 34
⇨ Le coin des « Assos »	Page 38
⇨ Zoom sur	Page 44
⇨ Bon à savoir	Page 45
⇨ Tribune d'expression libre	Page 47
⇨ Le Carnet	Page 49
⇨ Jeux concours	Page 50
⇨ À proximité	Page 52
⇨ Les numéros utiles	Page 52

Merci à nos rédacteurs,

Jessica BEYSSAC, Aude LACOUR, Charlotte MEYFROODT, Cathérine REGNIER – GUERRERO Angélique ROUSSEAU, Stéphanie VIDARD et Groupe « Pour Ercuis Tout Simplement »,
Claude BOULARAND, Bruno FORGET, Daniel URCOURT et Jean-Marie NIGAY

L'EDITO DU MAIRE

Ercuisiennes, Ercuisiens,
Chers administrés,

Nous voici déjà au milieu de l'année, le temps scolaire va s'achever, les vacances arrivent à grands pas avec leurs lots de doigts de pied en éventail, pour certains, ou enfermés dans des chaussures de marche pour d'autres ou encore tranquillement à la maison, peut-être à la piscine, enfin au repos !

Ces quatre mois, depuis notre dernière parution, ont filé comme des fusées. La vie a repris son cours presque normal, oubliés la pandémie, le port du masque, les microbes, les vaccins. Non, pas tout à fait, car ces 500 derniers jours ont laissé des traces, tout de même, des blessures, des séquelles, un manque total de vie commune, partagée.

Au cours des dernières semaines, la situation en Ukraine nous a sidérés, elle est dans toutes les têtes. En peu de temps, l'Europe a changé de physionomie. L'horreur de l'invasion de l'Ukraine, la folie guerrière d'un homme nous a soudain replongés quatre-vingts ans en arrière, dans la mémoire des massacres de la seconde guerre mondiale. Ce conflit a changé la face du monde, amenant des pénuries de matières premières, d'énergie car la France est dépendante de l'Europe qui est elle-même dépendante de ses états qui eux-mêmes ne sont pas « unis » l'Europe « sera » quand les états seront égaux, à égalité !

Cela entraine des hausses exorbitantes des prix des énergies. Face aux tensions énergétiques que nous connaissons et aux enjeux environnementaux, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de l'extinction nocturne de l'éclairage public entre 23h et 05h.
Déjà mis en pratique dans de nombreuses villes du département, cette mesure est à la fois un bienfait pour la biodiversité et pour notre budget communal, car le prix de l'électricité a bien été bloqué pour le public, mais pas pour les collectivités. Nous nous retrouvons avec des hausses de 200%, donc toutes économies réalisées sont bonnes à prendre. D'ailleurs, quand on dort, point n'est besoin d'éclairer.

Malheureusement pour le gaz cela est pire car 400% sont annoncés. Nous sommes en attente des subventions pour faire l'acquisition de nouvelles chaudières plus économiques.

Nous continuons d'aller de l'avant, vous allez retrouver toutes nos festivités, nos animations, notre désir de nous retrouver, forts et unis, de pouvoir vivre ensemble.

Jean-Marie NIGAY
Le Maire

L'EDITO DE L'ADJOINTE AU MAIRE

Déléguée aux finances publiques, aux associations

et au Conseil des Jeunes

Cher(e)s administré(e)s,

L'année 2021 s'achève avec des dépenses réelles totales réalisées pour la commune de 1 191 539.71 € et des recettes à hauteur de 1 277 111.91 €.

La gestion rigoureuse de notre collectivité nous a permis de générer un excédent de l'année de 85 572.20 € et cumulé à 384 337.76 €.

Le budget 2022 a été voté en mars 2022 avec des dépenses totales de 3 141 794 € :

- 1 606 300.09 € pour la section d'investissement,
- 1 535 493.91 € pour la section de fonctionnement.

La commune a décidé de ne pas augmenter la fiscalité locale.

Les nouveaux projets principaux d'investissement pour 2022 :

- Réfection voirie allée des Violettes et le Haut de la ruelle de Creil ainsi que le carrefour puits du Val / Violettes / Blaincourt / Beaumont.
- Jeux extérieurs enfants.
- Réfection du porche.
- Changements chaudières des bâtiments publics.
- Création voie douce Ercuis-Neuilly.
- Caméras de surveillance.
- Tondeuse, débroussailleuse.

Un Conseil des jeunes sera mis en place à la rentrée de septembre 2022.

Il sera composé d'une dizaine de collégiens pour une durée de 2 ans. Ils construiront des projets avec les élus de la commune et contribueront à améliorer la qualité de vie sur des domaines tels que l'environnement, l'animation, le sport, la culture, la solidarité, etc… Nous sommes certains que nos jeunes auront d'excellentes idées pour contribuer au bien vivre dans notre village. Un appel à candidature sera lancé début septembre.

En ce qui concerne les associations : les subventions ont été reconduites pour 2022.

Nous remercions l'implication de tous les bénévoles des associations qui animent notre village.

Une nouvelle association devrait voir le jour à la rentrée de septembre qui proposera des cours de pilate et de zumba les jeudis soir.

Profitez bien de cette période estivale qui arrive et surtout portez-vous bien.

Bien à vous,

Catherine REGNIER-GUERRERO
Maire Adjointe

L'EQUIPE COMMUNALE

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h pour vous accueillir physiquement comme par téléphone. Fermeture les samedis des vacances scolaires.

Les rendez-vous avec Monsieur le Maire sont ouverts le samedi matin de 10h à 12h.

Le Conseil Municipal

Jean-Marie	NIGAY	Retraité	Maire	Majorité
Christiane	VAN BOXSTAEL	Agricultrice	Adjointe	Majorité
James	MARECHALLE	Retraité	Adjoint	Majorité
Catherine	REGNIER	Retraité	Adjointe	Majorité
Bruno	FORGET	Contrôleur financier	Adjoint	Majorité
Charlotte	MEYFROODT	Infirmière libérale	Conseillère Municipale	Majorité
Claude	BOULARAND	Retraité	Conseiller Municipal	Majorité
Angelique	ROUSSEAU	Mère au foyer	Conseillère Municipale	Majorité
Hervé	THOMA	Agriculteur	Conseiller Municipal	Majorité
Stephanie	VIDARD	Gérante agence immobilière	Conseillère Municipale	Majorité
Regis	ROSELLE	Retraité	Conseiller Municipal	Majorité
Julie	SPIRA	Manager ressources humaines	Conseillère Municipale	Majorité
Aude	LACOUR	Responsable de dossiers	Conseillère Municipale	Majorité
Hervé	BRIAND	Responsable d'entreprise	Conseiller Municipal	Majorité
Thibault	REZZA	co-dirigeant d'un bur d'études	Conseil Municipal	Majorité
Eric	NABONNE	Formateur	Conseiller Municipal	Opposition
Anne	FUSZ	Artisan d'art	Conseillère Municipale	Opposition
Daniel	URCOURT	Retraité	Conseiller Municipal	Opposition
Genevieve	ALLAIN	Comptable	Conseillère Municipale	Opposition

Monsieur Christophe VILZI nous a fait parvenir sa demission pour des raisons personnelles, Monsieur Thibault REZZA lui succéde

Délégations des Adjoint(e)s

Christiane	VAN BOXSTAEL	Ecole, espaces verts, technique & environnement
James	MARECHALLE	Jardins familiaux, travaux & voirie
Catherine	REGNIER	Finances, associations, jeunesse et sports
Bruno	FORGET	Information & communication, fêtes, cérémonies & animations

L'équipe communale

Jessica	BEYSSAC	Responsable des services
Cécilia	BEGUIER	Service administratif
Mélissa	ROBINET	Service administratif
David	DUFRENNE	Services techniques
Jarod	ROBINET	Services techniques
Maria	CASTRO	Services entretien des bâtiments
Anaïde	SILVA DA COSTA	Services entretien des bâtiments
Mireille	ROUSSEL	Service ATSEM
Valérie	SIMONINI	Service ATSEM

.

SCOLAIRE - PERISCOLAIRE

Les inscriptions scolaires au titre de l'année 2022/2023 ont eu lieu. Au 01 juin 2022, 24 enfants supplémentaires sont inscrits dont 22 en petite section.

Sorties scolaires

Le groupe scolaire a organisé les sorties scolaires suivantes :

☞ **La ferme de Richemont** – le 26 avril 2022 – classes petite et moyenne sections.
Les enfants se sont émerveillés en découvrant la vie et les élevages d'une petite ferme traditionnelle.

☞ **La cité des Sciences** - le 17 mai 2022 pour les classes de CE2/CM1 et le 14 juin 2022 pour les classes de CE1/CM2.
La sortie culturelle représente un moyen privilégié entre camarades, dédié à la détente et au partage mais aussi un moyen de compléter un enseignement sur le mode du jeu et du plaisir de découvrir.

☞ **Le parc des félins** – le 9 juin 2022 pour les classes grande section et cours préparatoire.
Les enfants ont pu découvrir 26 espaces de félins sur les 36 vivants sur notre planète. Ils y vivent dans des vastes enclos naturels.

Séjours de vacances organisés par ILEP d'Ercuis.

Les tarifs sont définis en fonction de vos revenus. Pour vous inscrire, il faut se rapprocher de l'accueil de loisirs ou par mail acm.ercuis@ilep-picardie.com.

☞ **De la grande section au CM2 :**
Séjour à Tailleville
Du lundi 11 au 15 juillet 2022

Coût du séjour par enfant : environ 5 journées de centre avec repas + une participation supplémentaire de 100 € (pour dîner, nuitée et petit-déjeuner) les 5 jours.
Au programme : char à voile, olympiade, visite d'un musée de la seconde guerre mondiale, pêche à pied, confection de leur aquarium, fabrication de cerfs-volants et pleins d'autres activités…

☞ **De la 6ième à la 3ième :**
Séjour Le Haut du Tôt (Vosges)
Du mardi 26 juillet au lundi 1 août 2022

Coût du séjour par enfant : environ 300 € les 7 jours en fonction de vos revenus.
Au programme : 1 séance Kayak, escalade, tir à l'arc, visites de la Saboterie des Lacs et de l'usine de PopCorn et pleins d'autres activités…

Challenge sportif

Après 3 années blanches, les classes de CE2 (Mme ANCIAUX), CE2/CM1 (Mme GUILBERT) et CM2 (Mme TALLON) ont participé au challenge sportif organisé le lundi 30 mai 2022 au stade de Neuilly-en-Thelle.

Lors de cette journée ensoleillée, les enfants du groupe scolaire Patrick Baudry ont rencontré les classes des écoles de Neuilly-en-Thelle et Fresnoy-en-Thelle.

Après quelques séances d'entraînements à l'école en amont et quelques kilomètres de marche à pied le jour J, les enfants étaient fin prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Stade de Neuilly-en-Thelle – Derrière l'école maternelle

Courses de vitesse, lancées d'adresse, sauts d'obstacles étaient à l'honneur autour de 6 ateliers. Les enfants d'Ercuis ont même fini vainqueurs des 3 relais de fin de journée ! Bravo pour leur esprit de compétition et leur performance sportive.

Merci aux organisateurs, aux personnels éducatifs et aux parents accompagnateurs qui ont permis le bon déroulement de cette journée. **À l'année prochaine !**

FINANCES

Le budget primitif :

Le 30 mars, la ville a voté en conseil municipal, le budget 2022. La municipalité, fidèle à ses engagements auprès des habitants, accroit ses investissements dans des projets d'envergure, sans augmenter la fiscalité locale.

Le budget en chiffres

Dépenses de fonctionnement : 1 535 493 €
Recettes de fonctionnement : 1 535 493 €

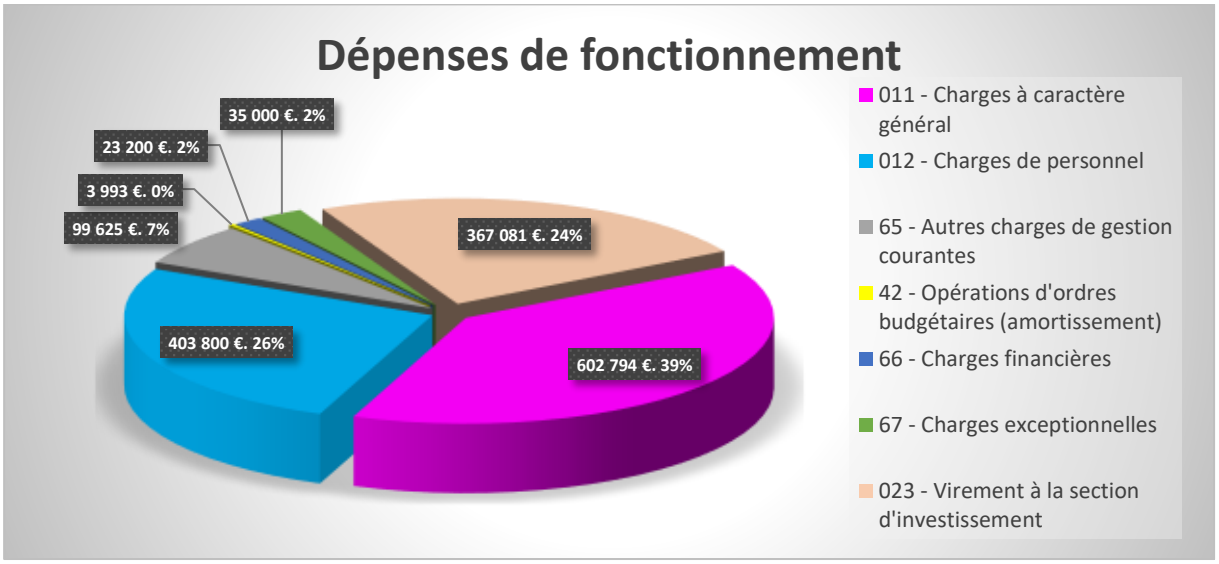

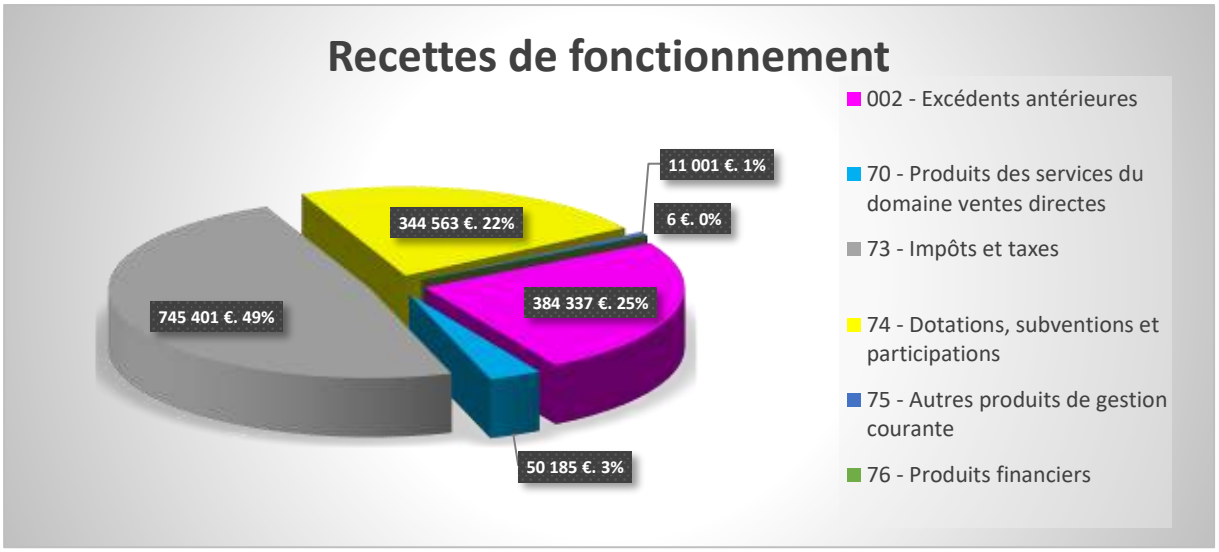

Dépenses d'investissement : 1 606 300 €
Recettes d'investissement : 1 606 300 €

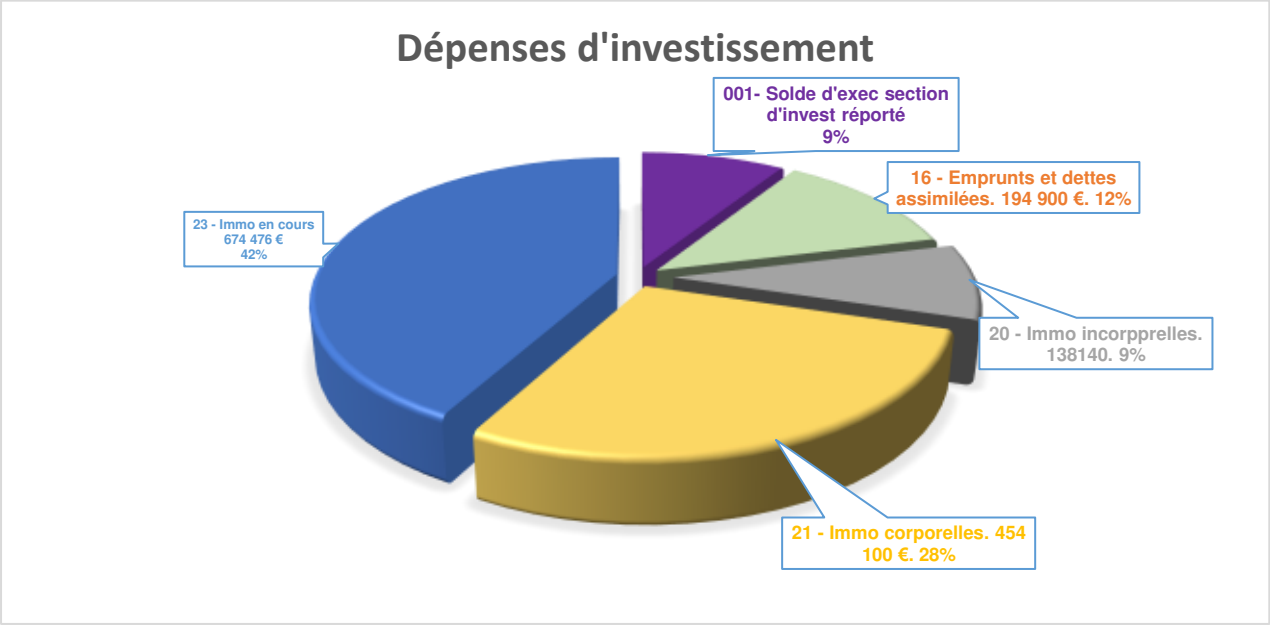

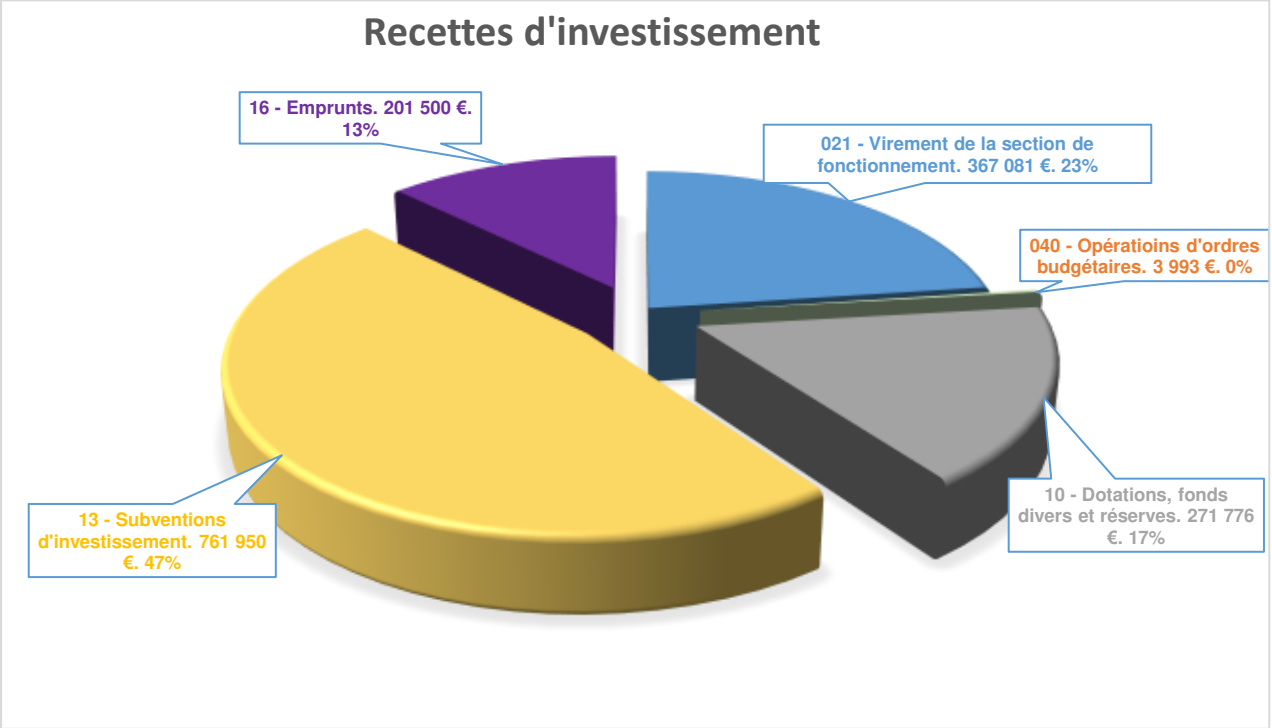

Les projets d'investissement 2022 :

☞ **Installation d'un abribus,**
Pour répondre à la demande de certains de nos administrés, nous avons décidé d'installer un abribus rue du Préau, en face du stade.
Depuis un certain temps, les personnes attendant le bus et les jeunes de notre village se rendant au collège ou au lycée, devaient attendre sans aucun moyen de s'abriter lors d'intempéries.

☞ **Enseignes de la bibliothèque,**
La commune a souhaité installer deux enseignes à la bibliothèque.

☞ **Jeux extérieurs,**
Nous allons renouveler et faire l'acquisition d'équipements de jeux extérieurs.

☞ **Agrandissement de l'école et acquisition du mobilier,**
Le projet d'agrandissement de l'école est en cours de réalisation. L'achat de mobilier pour les deux classes est également prévu dans le budget de cette année.

☞ **Mise en place d'un plan de stationnement,**
Un plan de stationnement est en cours d'élaboration pour faciliter la circulation des véhicules mais aussi pour réduire les vitesses dans certaines rues.

☞ **Réfection du patrimoine « le porche »,**
La réfection du « porche » est prévue pour cet été.

☞ **Equipement pour le terrain de foot,**

☞ **Achat de matériel technique,** (tondeuses mulching, débrousailleuse…).

☞ **Remplacement de chaudières,**

☞ **Création d'une voie douce entre Ercuis et Neuilly-en-Thelle,**

☞ **Reprise de concessions dans l'ancien cimetière et création de l'allée centrale du nouveau cimetière,**
Une nouvelle tranche de reprise de concessions est prévue et un aménagement du nouveau cimetière.

☞ **Extension du système de vidéosurveillance,**

☞ **Étude et réfection de la rue le Haut de la ruelle de Creil et le carrefour rues de Beaumont, Puits du Val, allée des Violettes,**
Une étude est en cours pour le lancement du marché de travaux. Une prochaine commission se réunira pour valider les plans de l'aménagement des rues.

☞ **Acquisition de deux barnums pour les festivités communales,**

☞ **Illuminations des fêtes de Noël 2022,**

☞ **Extension de groupe scolaire,**

Subventions versées aux associations

Le Conseil Municipal a validé la proposition des commissions et la répartition a été arrêtée comme suit :

☞ Association Entente Sportive du Thelle	1 800 €
☞ Association Foncière d'ERCUIS	4 275 €
☞ Section Anciens Combattants	200 €
☞ Association Club de l'Amitié	1 000 €
☞ Association Atelier du Jardin	2 000 €

- ☞ Association La récré 500 €
- ☞ Association Franco-Portugaise 1 000 €
- ☞ Association La triplette 1 300 €

Trois associations ont eu le versement de subventions exceptionnelles :

- ☞ Association La triplette 350 €

Pour l'organisation du concours officiel départemental sur Ercuis.

- ☞ Association Club de l'Amitié 750 €

Pour une participation aux frais de transport de la sortie à Etretat.

- ☞ Association Atelier du Jardin 1 500 €

Pour la prise en charge totale des frais de transport de la sortie au parc Marquenterre.

La fiscalité

Il est rappelé que le Conseil Municipal n'a pas souhaité augmenter la fiscalité sur la commune depuis de nombreuses années. Les taux restent les mêmes qu'en 2021.

FESTIVITÉS

Ateliers de la Maison de Pâques

Au vu du nombre d'enfants présents les samedis et mercredis de décembre lors des ateliers de Noël, la municipalité a décidé de proposer deux nouveaux ateliers mais cette fois-ci sur le thème de Pâques.

Nous avons donc donné rendez-vous à nos petits habitants le mercredi 30 mars et le samedi 2 avril afin de réaliser de belles créations en attendant l'arrivée des chocolats.

Après avoir bien colorié, découpé et collé tout le monde a pu reprendre des forces autour d'une collation offerte par la municipalité.

Chasse aux œufs de Pâques

C'est la fête que les enfants attendent avec impatience ! Pour annoncer le printemps, PÂQUES arrive pour le bonheur des plus petits. C'est pour cela que la commune a organisé une grande chasse aux œufs le 17 avril dernier sous un grand soleil.

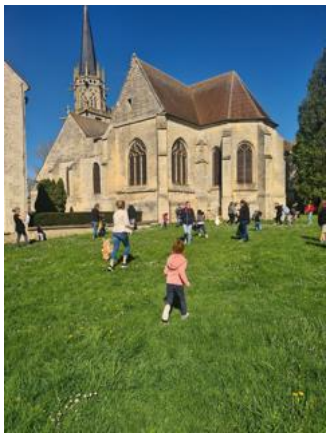

Une belle récolte qui a permis à chaque enfant de repartir avec son sac rempli de chocolats.
Un moment de convivialité apprécié par tous parents, grands-parents, enfants…

Un grand merci pour votre participation !

Fête du village et son feu d'artifice

Après deux années sans pouvoir organiser et vivre notre traditionnelle fête du village, nous avons pu, enfin, en mai dernier renouer avec notre festivité tant appréciée par chacun d'entre vous.

Tout a commencé le **samedi 7 mai** par des activités pour les enfants au boulodrome : Baptême de poneys, tirs à la corde, tirs à l'arc, palets bretons… pour les jeunes et les moins jeunes, tous avaient le droit s'amuser !

Notre fête a continué en fin de journée par une retraite aux flambeaux au sein de notre village accompagnée par la fanfare « La musique des dragons », un groupe d'une cinquantaine de danseurs et musiciens qui ont mis une ambiance mémorable !

Ercuisiennes, Ercuisiens mais également habitants des alentours étaient nombreux à participer à ce défilé.

La soirée s’est terminée par notre traditionnel feu d’artifice musical au stade.

Dimanche 8 mai, a eu lieu un concours de pétanque organisé par l’association la Triplette qui est toujours à nos côtés pour participer à nos festivités.

Des visiteurs « surprises » curieux sont venus animer cette journée !

Durant toute la durée de notre fête du village, la fête foraine était présente :
Attractions, jeux, musique tout était réuni pour partager, ensemble, le bien-vivre à Ercuis

Cérémonie du 08 mai 2022

Notre village a commémoré l'anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.
La cérémonie s'est déroulée devant le monument aux morts de notre village.
En cette période troublée par les évènements dont nous avons tous connaissance, il est important de ne pas oublier…

<u>8 mai 1945, 15h, la voix du Général de Gaulle: *« La guerre est gagnée ! »*</u> :

« La guerre est gagnée ! Voici la victoire !

C'est la victoire des nations unies et c'est la victoire de la France !

L'ennemi allemand vient de capituler devant les armées alliées de l'Ouest et de l'Est. Le commandement français était présent et partie à l'acte de capitulation. Dans l'état de désorganisation où se trouvent les pouvoirs publics et le commandement militaire allemand, il

est possible que certains groupes ennemis veuillent çà et là prolonger pour leur propre compte une résistance sans issue. Mais l'Allemagne est abattue et elle a signé son désastre.

Tandis que les rayons de la gloire font, une fois de plus, resplendir nos drapeaux, la Patrie porte sa pensée et son amour d'abord vers ceux qui sont morts pour elle, ensuite vers ceux qui ont, pour son service, tant combattu et tant souffert. Pas un effort de ses soldats, de ses marins, de ses aviateurs, pas un acte de courage ou d'abnégation de ses fils et de ses filles, pas une souffrance de ses hommes et de ses femmes prisonniers, pas un deuil, pas un sacrifice, pas une larme n'auront donc été perdus !

Dans la joie de la fierté nationale, le peuple français adresse son fraternel salut à ses vaillants alliés, qui, comme lui, pour la même cause que lui, ont durement, longuement prodigué leurs peines, à leurs héroïques armées et aux chefs qui les commandent, à tous ces hommes et à toutes ces femmes, qui, dans le monde, ont lutté, pâti, travaillé, pour que l'emportent, à la fin des fins ! La justice et la liberté.

Honneur ! Honneur pour toujours ! À nos armées et à leurs chefs ! Honneur à notre peuple, que des épreuves terribles n'ont pu réduire, ni fléchir ! Honneur aux nations unies qui ont mêlé leur sang à notre sang, leurs peines à nos peines, leur espérance à notre espérance et qui, aujourd'hui, triomphent avec nous !

Ah ! Vive la France ! »

Inauguration de la bibliothèque et ses enseignes

C'est en février 2019 que germa l'idée de remettre en route la bibliothèque. Devant la demande de plus en plus grande de l'école et de lecteurs affamés, il fallait moderniser.

L'ancienne était devenue obsolète par son accès, ses normes de sécurité, son escalier étroit pour y accéder, tout était à remettre en question.

Le local actuel, anciennement remise du matériel des pompiers, puis salle informatique était bien plus pratique d'accès. Restait à déménager les livres. Facile me direz-vous mais comment les classer et les ranger ?

En mai 2019 Marie-Claire HAUVILLER se met à la tâche en répertoriant chaque livre informatiquement, les classant par genre sur chaque rayon dédié, aidée par Frédérique BIBAULT, Sylvie SIX et Edwige DUBOIS qui assurent les permanences en janvier 2020 des premiers lecteurs.

Mais la pandémie va perturber ce beau rouage. Suivant les consignes c'est par petites périodes que nous retrouverons nos lecteurs jusque fin 2021.
Année 2022 : 28 semaines ouvertes les lundi pour l'école, les mercredi et vendredi pour le public.

C'est ainsi que près de 8000 ouvrages de tout genre, dans cet espace remis à neuf et maintenant signalé par deux belles enseignes, vous attendent.

Aurélia DEWEIDER a rejoint le duo et ce sont trois bénévoles qui vous accueillent et vous aident dans vos choix.

Sortie municipale à l'aérodrome – le 08 juin 2022

Le 15 juin 2022, une sortie a été initiée pour les élèves de primaire du groupe scolaire de notre village.

Tous les 5 ans, la Municipalité organise un baptême de l'air à l'aérodrome de Bernes-sur-Oise.

Nous sommes partis le matin vers 9h et après un briefing des responsables de l'aérodrome, les enfants ont effectué à tour de rôle un vol de 20 minutes à bord de petits avions. Le midi les enfants ont déjeuné à l'aérodrome et les vols ont repris l'après-midi.

Ce fût, comme à son habitude, une journée inoubliable pour nos pilotes « en herbe » qu'ils ne sont pas près d'oublier.

Création du « Comité des fêtes »

C’est avec un grand plaisir que nous vous annonçons la création du

Comité des fêtes d’Ercuis.

L'objectif de ce comité des fêtes est d'optimiser l'organisation des événements et des manifestations dans notre village en intégrant des bénévoles.

Cette nouvelle structure est donc composée d'élus et d'administrés souhaitant s'investir dans l'organisation des festivités de notre village.

Plus d'idées, des esprits critiques d'habitants d'Ercuis permettant d'être à l'écoute des souhaits des Ercuisiens et Ercuisiennes, des bras supplémentaires (eh oui, il en faut 😊) :

⇨ tel est le bien-fondé de ce Comité des fêtes.

Nous vous présenterons prochainement le logo de votre comité des fêtes.

Membres du comité des fêtes :

☞ Élu(e)s

- Jean-Marie NIGAY
- Christiane VAN BOXSTAEL
- James MARECHALLE
- Catherine REGNIER
- Bruno FORGET
- Angélique ROUSSEAU
- Stéphanie VIDARD
- Aude LACOUR
- Hervé BRIAND
- Eric NABONNE
- Anne-Luce FUSZ
- Daniel URCOURT
- Geneviève ALLAIN

☞ Administré(e)s

- Carine LEFEVRE
- Maria SALGADO
- Sylvia MASCIOTTI
- Patrick GONGORA
- Marylène GONGORA
- Marie-Laure BLACHAS
- Hervé SIX
- Sylvie SIX
- Juan GUERRERO

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, vous pouvez me contacter.

⇨ brunoforget60@gmail.com

Cérémonie du 18 juin 2022

Notre village a commémoré l'appel du 18 juin 1940 devant le monument aux morts de notre village.

L'appel du 18 juin est le premier discours prononcé par le Général de Gaulle à la radio de Londres, sur les ondes de la BBC, le 18 juin 1940.

Ce texte est un appel à tous les militaires, ingénieurs et ouvriers français experts de l'armement qui se trouvent en territoire britannique à se mettre en rapport avec lui pour continuer le combat contre l'Allemagne et où il prédit la mondialisation de la guerre.

A TOUS LES FRANÇAIS

La France a perdu une bataille !
Mais la France n'a pas perdu la guerre !

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu !

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but !

Voila pourquoi je convie tous les Français, ou qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort.
Luttons tous pour la sauver !

VIVE LA FRANCE !

18 JUIN 1940

GÉNÉRAL DE GAULLE

Projet exposition « Atelier au Jardin »

Le 3 et 4 septembre 2022, aura lieu une exposition organisée par l'association « Atelier au jardin » en partenariat avec la Municipalité.

Il s'agit d'une exposition de réalisations des membres de l'association et d'œuvres d'artistes extérieurs.

Ne dévoilons pas tout…, mais les organisateurs de cette manifestation sont déjà à pied d'œuvre ! Attendons-nous au meilleur…

Alors, à vos agendas => le 3 et 4 septembre 2022 !

NOS RÉALISATIONS

L'élagage des arbres de la commune

La commune a loué une nacelle et un broyeur en mars dernier pour que notre équipe des services techniques puisse réaliser l'élagage des arbres de la commune, ceux des arbres du stade de football ainsi que plusieurs arbres sur le village.

Création d'allées au nouveau cimetière

Des allées en graviers ont été faites dans le nouveau cimetière. Le résultat en image.

Le train du parterre d'Ercuis

Le soleil arrivant, le petit train du parterre fleuri d'Ercuis s'est lui aussi fait une beauté. Il est prêt à nous faire voyager vers un été fleuri. Cette rénovation a été réalisée par les agents des services techniques.

Les hirondelles et biodiversité

La commune est inscrite dans une démarche environnementale, c'est pourquoi nous nous sommes rapprochés de la fédération nationale des chasseurs et de l'office français pour la biodiversité de l'Oise soutenue par la Région des Hauts-de-France pour installer des bacs à boue sur notre territoire.

Il faut savoir que les Hauts-de-France accueillent 3 espèces d'hirondelles en période de reproduction. Ces espèces subissent aujourd'hui différentes pressions dont la plupart sont d'origines anthropiques :

☞ Disparition de l'habitat de nidification :
Pour l'hirondelle de fenêtre qui est principalement citadine, l'architecture moderne et les aménagements récents lui offrent moins d'opportunité pour accrocher son nid contre les façades sans aspérité et sans surplomb.

☞ Réduction des matériaux de construction des nids :
Les nids des hirondelles rustiques et de fenêtres sont constitués de boulettes de boue amalgamées de brindilles. La réduction des flaques, des mares autrefois nombreuses fournissaient cette boue indispensable à la construction des nids.

☞ Amoindrissement de la ressource alimentaire :
L'utilisation des pesticides et la destruction des aménagements agro écologiques (mares, haies…) réduisent considérablement les insectes volants dont elles se nourrissent exclusivement.

La construction des nids d'hirondelles est devenue un véritable défi notamment par manque de boue. Nous nous sommes engagés avec la Fédération Régionale des Chasseurs des Hauts-de-France pour aider la rénidification des hirondelles en installant des bacs à boue sur Ercuis, dans des endroits propices à leurs passages :

- Au niveau de la prairie du city stade.
- Devant la pâture de notre agricultrice et Maire Adjointe Madame VAN BOXSTAEL.
- Au niveau du jeu d'arc.
- Rue du préau au niveau de la boîte à verre.

« Carré à potager »

Lors de la rénovation du pigeonnier, la société ayant réalisé les travaux, nous a fortement déconseillé de planter des légumes autour du pigeonnier afin de préserver les fondations.

Nous avons donc fait ce carré potager au niveau du city stade. Ce dernier est à disposition des administrés, **ils pourront cueillir les légumes mûrs ou leur apporter des soins**.

Un espace de prairie fleurie mellifère a également été semée pour attirer les insectes à polliniser nos plantations.

L'enseigne sera prochainement installée par les services techniques et les enfants du centre de loisirs.

Comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin municipal de février 2022, ce sont les enfants du centre de loisirs qui ont planté tous les plants ainsi que la prairie fleurie avec l'assistance d'un agent de la commune et sous la responsabilité du centre de loisirs ILEP.

Les enfants ont été enchantés de mettre en terre des espèces différentes comme des salades, des tomates, des poivrons, des aubergines… Cela s'est fait en quatre ateliers.
Des pieds ont été achetés par la commune et le centre de loisirs mais nous tenons aussi à remercier les administrés qui ont offerts certaines plantations.

Toutefois, il est à déplorer que le travail des enfants a été saccagé et certaines des plantations ont été volées.
Il est donc rappelé que ces légumes ainsi que les fruits sont à disposition des administrés mais pas les plants eux-mêmes. **Le vol est bien regrettable**.

Rénovation des dalles

Les services techniques ont rénové les dalles en pavés autobloquants. Ces chemins étaient abimés par les racines des arbres à proximité et par le passage de la nacelle il y a déjà plusieurs années.

Animaux en bois

Il y a maintenant quelques années les services techniques du village ont fabriqué une fourmi, un âne et des lapins. Certains de nos animaux ont été volés.

Une administrée de la commune nous a fait le don d'un lapin en bois que nous avons installé près de la fourmi et si toutefois, d'autres volontaires veulent voir leurs animaux exposés sur la commune, ce sera avec un grand plaisir qu'ils rejoindront notre troupeau.

La commune lui adresse ses remerciements pour cette belle réalisation qui peut en inspirer d'autres.

Réception des équipements du service technique

La mairie a fait l'acquisition d'une nouvelle tondeuse autoportée avec un kit mulching ainsi qu'une débroussailleuse mulching.

Le mulching est l'action de broyer finement l'herbe avec votre tondeuse de manière à ce qu'elle s'insinue entre les brins de pelouse, qu'elle s'y décompose et nourrisse votre gazon par la même occasion.

Nous avons opté pour ce mode de tonte pour transformer nos tontes de pelouses en fertilisant, ne plus avoir à évacuer les déchets verts et enrichir notre terre. C'est un gain de temps passé à tondre plutôt que sur la route.

Le mulching permet de garder l'humidité à l'intérieur de la pelouse, ce qui n'est pas négligeable surtout en été. L'inconvénient, c'est qu'il faut tondre plus souvent.

Réfection des bancs de la commune

Les services techniques ont rénové tous les bancs en bois de la commune. En effet, ils présentaient des traces d'usure.

Banc avant

Banc n°1 devant la mairie

Banc n°2 devant la mairie

Banc n°1 devant l'école

Banc n°2 devant l'école

Banc n°1 derrière la salle polyvalente

Banc n°2 derrière la salle polyvalente

Bus pour l'emploi

Le Bus pour l'emploi est un dispositif du Conseil Départemental. Il se déplace dans les communes rurales et va à la rencontre des demandeurs d'emploi. À Ercuis, il est venu les 14 avril et 23 juin 2022.

Des agents d'accueil et des conseillers en insertion professionnelle sont à votre disposition pour analyser vos besoins, étudier vos CV et lettres de motivations et font le point sur les démarches à mettre en place pour trouver un emploi, une formation, créer son entreprise ou faciliter l'accès à l'information ou à la documentation.

Plus d'une personne sur deux montées dans le bus trouve un emploi, une formation ou crée son entreprise.

Alors, à la prochaine venue du bus sur Ercuis, n'hésitez pas à venir rencontrer les agents du Département.

Fleurissement du pigeonnier

Dans le cadre de l'embellissement de notre commune et conformément à nos projets, nous avons créé un espace fleuri au Pigeonnier. Nous avons la thématique d'un jardin de curé, en effet, le pigeonnier se trouvant à proximité. Ce parterre est composé uniquement de plantes vivaces. D'ici quelques mois, nous pourrons admirer leurs croissances pour le plus grand bonheur de nos yeux. Les services techniques nous ont refait une porte toute neuve comme les deux fenêtres faites précédemment.

Label du village fleuri Ercuis en route pour une fleur

Les efforts que nous produisons, vont peut-être être récompensés par l'obtention d'une fleur au label des villes et villages fleuris.

Ce label s'engage aujourd'hui sur les enjeux tels que la qualité de l'accueil, le respect de l'environnement et la participation des habitants. Il encourage à végétaliser l'espace public, préserver les ressources naturelles et la biodiversité.

Les espaces verts sont entretenus différemment avec une biodiversité dans les lieux les moins utilisés par les administrés et laissés la nature reprendre ses droits par une tonte moins fréquente.

Nous sommes convaincus que notre village sera inscrit parmi les communes où l'environnement est essentiel mais aussi un village modèle.

Visite de la Préfète

Le 10 mars 2022, Madame la Préfète de l'Oise, Corine ORZECHOWSKY s'est rendue sur le site de l'usine de l'orfèvrerie pour signer la convention de partenariat entre le Département, la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI), et la caisse ITERRA.
Le Président de la CCI, Monsieur Philippe BERNARD, le Trésorier de la caisse ITERRA, Monsieur Frederic BESSET et Madame la Préfète ont entériné un partenariat qui viendra en aide aux industries, aux artisans concernant leurs demandes de prêts.

Au cours de cette visite, Madame la Préfète a montré un vif intérêt, posant de nombreuses questions, à Monsieur FIMINSKY, le Directeur de l'orfèvrerie, notre hôte lors cette visite.

Fort intéressée et soucieuse de l'avenir de notre orfèvrerie, elle nous assure de son soutien dans les projets d'aménagement de cette usine chère à notre cœur.

Nivellement du terrain de foot

Le président du club de foot, l'entente sportive d'Ercuis, nous a fait part d'une demande, judicieuse en soit, afin d'éviter et parer à d'éventuels petits accidents pour nos enfants de reniveler le terrain de foot, de boucher les petites galeries creusées par des mulots.

Nous avons donc mandaté l'entreprise LEMOINE Bertrand, paysagiste pour exécuter cette besogne.

Cette opération nous est revenue à 1 290 € T.T.C et a été réalisée le 18 mars 2022.

Extinction de l'éclairage public

Depuis quelques temps, vous avez pu constater que la commune a opté pour l'interruption de l'éclairage public de 23h à 5h du matin.

Considérant que :

- ☞ L'éclairage public à une incidence sur les consommations d'énergie et le budget des collectivités.
- ☞ L'éclairage public est responsable de la pollution lumineuse nocturne et des perturbations des écosystèmes.
- ☞ L'éclairage public facilite les déplacements.
- ☞ Le ciel nocturne est un bien commun, il convient de préserver la capacité des générations futures à pouvoir l'observer.

Nous affirmons qu'il faut « éclairer juste » notre territoire en appliquant les principes suivants :

- ➢ N'éclairer que quand c'est nécessaire.
- ➢ N'éclairer que là où c'est nécessaire.

➢ Adapter l'éclairage aux besoins.

Ainsi, nous nous engageons à :

☞ Réfléchir avant tout projet à la nécessité d'éclairer.
☞ Adopter une gestion différenciée de l'éclairage public existant par type d'espace.
☞ Adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement.
☞ Maîtriser le budget alloué à l'éclairage public.

Si cette pratique ne peut répondre à tous les aspects du problème, elle est en tout cas une mesure de bon sens.

Création de trois parterres de fleurs

Les services techniques ont créé trois nouveaux parterres de plantes vivaces :
☞ Un face au stade.
☞ Deux à l'entrée du village.

Ces trois massifs ont un thème différent.

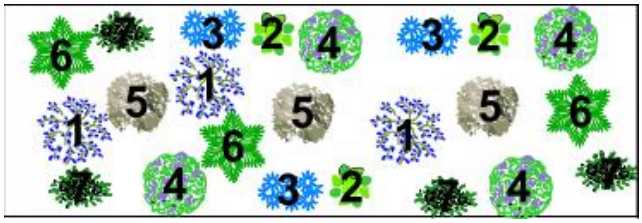

Parterre n° 1 devant l'entrée du village sur le thème « améthyste et platine »

1.Verveine

2.Heucherella

3.Kalimeris

4.Géranium

5.Stipa

6.Sauge

7.Ceratostigma

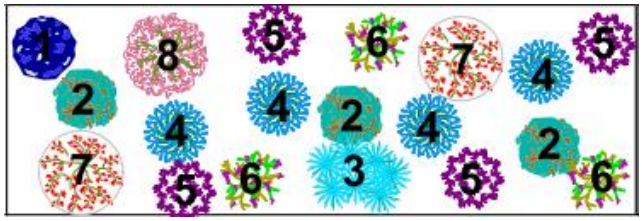

1.Hosta

2.Eucalyptus

3.Armoise

4.Verveine

5.Aster

6.Origanum

7.Persicaire

8.Persicaire

Parterre n°2 devant l'entrée du village sur le thème « l'eau et le feu »

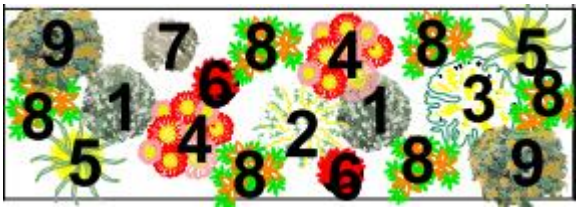

1 Veronicastrum virginicum 'Album'

2 Rudbeckia little henry

3 Helenium kanaria

4 Aster dumosus rouge

5 Coreopsis vert. 'Moonbeam'

6 Echinacea sundown

7 Stipa tenuifolia pony tail

8 Gaillardia hybride 'Arizona Sun'

9 Sedum kamschaticum 'Variegatum'

Parterre devant le stade sur le thème « sun city » l'eau et le feu »

PROJETS INITIÉS

Les travaux du groupe scolaire

Le planning des travaux est respecté. Une réunion de chantier avec la commission travaux est organisée chaque semaine.

PROJETS À COURT TERME

Le Conseil des Jeunes

Tu es au collège, tu veux t'investir dans la vie de ton village, tu as des idées, viens nous rejoindre.

L'équipe sera composée d'une dizaine de collégiens et sera élue pour une durée de 2 ans. Cette équipe soumettra des projets avec les élus de la commune sur les thèmes de l'environnement, l'animation, la culture, la solidarité…

Tu es intéressé, pose ta candidature (avec l'accord de tes parents) avec une lettre de motivation.

SNU – Service National Universel

Le Service National Universel est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants :

- Transmission du socle républicain (la patrie, le devoir de mémoire, l'esprit de défense).
- Renforcement de la cohésion nationale (notions d'interdépendance, de vivre ensemble).
- Développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Au terme de son extension à l'ensemble d'une classe d'âge, le SNU remplacera la journée défense et citoyenne.

Le Service National Universel s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement et s'articule en trois étapes clés :

- Séjour de cohésion :
    - Séjour de 2 semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense.
    - Une mission d'intérêt générale visant à développer une culture de l'engagement dans la société. Ces missions placent les jeunes en situation de rendre un service à la nation.
    - Engagement volontaire, visant à permettre, pour celles et ceux qui le souhaitent à s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun.

Nous ne manquerons pas de revenir sur ce sujet dans le dernier trimestre 2022. Nous inviterons le jeune public concerné, ainsi que leurs parents, à assister à des réunions d'informations, et à développer ainsi des discussions qui permettront d'approfondir, dans la mesure du possible, le déroulement de ces séjours qui se dérouleront obligatoirement dans un autre département que l'Oise.

Nous vous donnons rendez-vous dans les prochains mois afin d'échanger sur tous ces sujets.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Fête des voisins

Un peu d'histoire !

Cette fête est due à l'initiative d'Atanase Périfan, qui en avait lancé l'idée en 1999 au 17 rue Vernier dans le 17e arrondissement de Paris, avec l'association qu'il avait créée quelques années plus tôt, Paris d'Amis.

Depuis 1991 à Toulouse, le Carrefour culturel Arnaud Bernard organise ce qu'il appelle des « repas de quartier »[3], moments de convivialité entre voisins dans la rue. L'initiative toulousaine s'est exportée durant les années 1990 dans différents endroits comme certains quartiers de Marseille.

Avant 1999 dans de multiples communes belges des initiatives similaires avaient lieu sous le nom de Barbecue de quartier, Fête de rue, Dîner des voisins.

Dès 2000, l'Association des maires de France, puis les bailleurs sociaux (organismes HLM), ont appuyé cette initiative qui s'est ensuite développée dans toute la France. De 2000 à 2009, elle a lieu le dernier mardi du mois de mai de chaque année. À partir de 2010, cette fête est organisée le dernier vendredi du mois de mai ou le premier vendredi du mois de juin.

Le 20 mai dernier avait lieu la « Fête des voisins » 2022.

Elodie et Grégory, demeurant rue des Merisiers ont pris l'initiative d'organiser dans leur quartier « une fête des voisins » sur l'espace vert rue du Thelle/rue des Merisiers.

Chacun a ramené de quoi passer une excellente soirée festive, conviviale ce qui a permis à certains de faire connaissance.

Nous ne pouvons que vous inciter à organiser l'année prochaine votre fête des voisins !

Votre municipalité est à votre disposition afin de vous conseiller dans l'organisation de ce type de fête dans le respect de certaines obligations légales et réglementaires.

Opération « Hauts-de-France propres »

En 2020, l'opération **Hauts-de-France propres** a réuni 49 000 participants dans près de 1 230 points de ramassage. Au total, ce sont plus de 5 263 m3 de déchets qui ont été ramassés.

Le contexte sanitaire avait contraint les organisateurs à annuler l'opération en 2021. En 2022, la Région et les fédérations de chasse et de pêche organisent donc la cinquième édition de la mobilisation. Entreprises, écoles, associations, collectivités, citoyens…chacun peut agir !

Le 19 mars, petits et grands se sont donc réunis devant la mairie afin de s'équiper avant de partir en groupe procéder aux ramassages des déchets.

La météo était également de la partie, avec un soleil radieux qui a accompagné les nettoyeurs durant tout l'après-midi.

À l'issue de l'opération, beaucoup de déchets ont été récoltés, parmi lesquels bien sûr, papiers, plastiques, canettes, bouteilles de verre, mais aussi enjoliveurs, moteur, lavabo…

La manifestation s'est clôturée autour du verre de l'amitié et d'une remise de diplôme.

Toutes les personnes présentes, qui ont contribué au succès de cette opération, ont de quoi être fières en espérant qu'elles répondront encore plus nombreuses pour la prochaine opération.

Désherbage devant chez soi

Nous avons déjà communiqué sur les dispositions prises par le gouvernement concernant l'utilisation des produits utilisés par les collectivités (et de ce fait, les municipalités) pour l'entretien des espaces verts.

Ces dispositions font référence à la Loi « Labbé », visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national.

➪ Cette loi stipule que les collectivités ont interdiction d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires sur :

- Les espaces verts, forêts, voiries, promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé.
- Les lieux récréatifs ou sportifs pour les enfants.

Qu'est-ce qu'un « *Produit phytosanitaire* » ?

↳C'est un produit utilisé pour traiter les végétaux, par exemple contre des maladies ou des insectes.
Il peut prendre la forme d'antiseptiques, d'herbicides, d'insecticides, de certains engrais, etc.
C'est ce que l'on nomme communément des « Pesticides ».

Sans remettre en cause, le bien-fondé de cette loi au regard de la planète, des riverains et des employés communaux qui entretiennent les espaces verts, certaines contraintes en découlent !

- Repousse plus rapide de certains végétaux.
- Désherbage manuel nécessaire.
- Nécessité d'appréhender différemment le développement de nos espaces verts.

Nous devons donc, ensemble, **changer la vision** que nous avons de nos espaces verts et être « acteurs » :

↳Pour la majorité d'entre nous, la présence d'une biodiversité ordinaire au pied des arbres et sur les trottoirs évoque le manque d'entretien et procure une impression négative (Les « mauvaises herbes »).
Nous devons donc **changer notre perception** afin d'accepter la présence d'herbes ainsi qu'une végétation spontanée et moins maîtrisée au sein de l'espace public.

↳Le personnel qui travaille au service des espaces verts doit être formé à utiliser/réutiliser des outils utiles au désherbage sans produits chimiques :
Binette, balayeuse mécanique, grattoir, brûleur thermique, houe, outil de griffages…

↳**Chaque administré doit prendre en charge l'entretien du trottoir devant chez lui** : Cela doit, au-delà du fait que cela fait partie des obligations des riverains (au même titre que lorsqu'il y a de la neige ou du verglas), démontrer un signe fort de la prise de conscience de chacun, que nous devons, ensemble, œuvrer pour la protection de notre environnement et l'avenir de notre planète.

Notre volonté est d'inscrire notre village dans une démarche de sauvegarde de notre planète. Mais au-delà d'une volonté, d'une prise de conscience il faut des actes : Des actes aujourd'hui pour notre planète de demain !

Engageons-nous

Le B.A.-BA du « Bien vivre ensemble »

Nous constatons depuis le début des « beaux-jours », période propice à la vie en extérieure, de nombreuses réclamations en mairie sur le manque de respect de certains d'entre nous.

- Non-respect des horaires d'utilisations des tondeuses à gazons, des outils de bricolage bruyants.
- Mauvaise volonté d'entretenir ses trottoirs (herbes, détritus).
- Des poubelles qui restent sur les trottoirs en dehors des jours de ramassages.
- Des chiens en extérieur qui aboient sans que les maitres n'interviennent.
- Bruits la nuit par le passage de jeunes (ou de moins jeunes…) en motos, quads, ou voitures dont la volonté est d'importuner et de dégrader.

Toutes cette désinvolture (voir du je-m'en-foutisme, de la provocation, de l'incivilité…) n'est pas valorisante pour notre village et répréhensible.
Chaque acte répréhensible est porté à la connaissance de la gendarmerie, les protagonistes identifiés convoqués en mairie.

Notre objectif :

De la sensibilisation, de la prise de conscience, du dialogue avant la répression.

Nous vous rappelons le contenu des différents arrêtés municipaux régissant les thèmes ci-dessus :

- Ne pas déposer sur la voie publique, en dehors des jours de ramassage, les ordures ménagères et détritus de quelques natures que ce soit ainsi que les déchets encombrants.
- Ne pas déposer des détritus sur la voie publique et les espaces publics.
- Ne pas bruler à l'air libre, dans les jardins, les ordures ménagères et autres déchets
- Ne pas utiliser de tondeuses à gazons, de tronçonneuses, perceuses, karchers, bétonnières ou tous autres appareils ayant une intensité sonore élevée en dehors des heures suivantes :

Du lundi au vendredi	de 8h à 12h et de 13h à 19h30.
Samedi	de 9h à 12h et de 15h à 19h.
Dimanche	de 10h à 12h

Le bien vivre à Ercuis est l'affaire de tous !

Le respect, le bon sens et la civilité engendrent le respect, le bon sens et la civilité !

Soyons tous acteurs du bien vivre ensemble à Ercuis.

LE COIN DES « ASSOS »

Articles rédigés par le corps associatif

ATELIER CHANT

Le Chœur en Thelle est un Atelier de Chant intergénérationnel qui fait ses répétitions 2 mercredis par mois de 19h30 à 21h30 dans le but de se produire dans des concerts publics les chansons sont basées sur un répertoire de variétés Françaises.

Une association intercommunale le GSCC de Crouy en Thelle et la Mairie D'Ercuis nous permet de faire des répétitions à la salle polyvalente de notre Village.

L'Adhésion est de 135e pour l'année assurance comprise.
Si vous êtes intéressés venez nous rejoindre en contactant

Juan Guerrero 0668329348

LE CLUB DE L'AMITIE

Dans l'esprit du bien vivre ensemble le Club de l'Amitié se réunit les mardis après-midis de 14h à 18h30 à la salle polyvalente pour des jeux de société divers et moments amicaux suivi d'un gouter.

Dans les époques automne et hiver après-midis cinéma
Après-midis Lotos

Nous avons pu organiser une sortie bien réussie au Tréport avec l'aide de la municipalité au mois de mai.

Fin juin, nous ferons notre barbecue pour la clôture avant le départ estival.
En octobre notre sortie spectacle Cabaret à Marigny les Compiègne organise par la Fédération Générations Mouvement
Notre repas dansant annuel aura lieu le 17 ou 18 décembre suivi de la célébration de Noel le 20 décembre avec des cadeaux pour tous les membres accompagnés de chansons interprétées par l'atelier de chant du Chœur en Thelle

L'adhésion pour l'année est de 23 e
pour tout Contact Juan Guerrero 0668329348

LA GARE (LOISIRS CRÉATIFS)

L'association La Gare (loisirs créatifs) - mosaïque - peinture sur soie - peinture sur bois) cherche un nouveau bureau pour la rentrée de septembre.

Pour tous renseignements contacter : 07.87.78.71.77.

L'ATELIER AU JARDIN

L'année s'est terminée pour les enfants de l'Atelier au Jardin avec une belle sortie artistique « Apprentissage du dessin en extérieur », qui s'est déroulée au parc de Marquenterre dans la Baie de Somme en avril dernier.

Au programme : reconnaître les oiseaux migrateurs et les dessiner sur leur lieu de villégiature.
Deux artistes illustrateurs ont pu les accompagner tout au long de cette journée qui s'est terminée par un goûter sur la plage, avant de reprendre le bus pour Ercuis.

En ce qui concerne les cours d'adultes, nous avons démarré l'année avec 8 adhérents et l'avons terminée avec un effectif de 15 parmi lesquels 2 ados qui nous ont rejoints.

Une exposition aura lieu les 3 et 4 septembre, dans la salle polyvalente d'Ercuis, qui réunira les travaux de tous les adhérents de l'Atelier au Jardin ainsi que plusieurs artistes peintres, dont les œuvres seront mises en vente.

L'année écoulée a connu un grand succès auprès des enfants, auquel je ne m'attendais pas, avec un effectif de 38. Ça a été une année d'expérience, réunissant les enfants de tous âges, tous ensemble. Ce n'était pas l'idéal pour travailler et cela va m'amener à changer la méthode pour l'an prochain :

· un cours supplémentaire aura lieu le mardi soir de 16h45 à 18h15 pour les enfants de l'école primaire de 6 à 8 ans (à la sortie de l'école)
· pour les enfants de 9 à 10 ans : cours le mercredi matin de 10h30 à 12h00
· pour les enfants de 11 à 12 ans : le mercredi de 13h30 à 15h
· pour les ados de 13 ans et plus : le mercredi de 15h à 16h30
· pour ceux qui veulent progresser avec sérieux, un cours se déroulera le mercredi de 16h30 à 18h30 (12 enfants maxi)

Les horaires peuvent être adaptés au cas par cas pour les enfants ayants d'autres activités le mercredi. Vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants par mail à l'adresse suivante :

atelieraujardin@orange.fr ou par messagerie ou encore lors de l'exposition de septembre.

Je remercie les parents ayant participé à l'excursion de Marquenterre ainsi que toutes les personnes qui œuvrent actuellement sur le projet de l'exposition.

Je vous souhaite à tous de très bonnes vacances et vous donne rendez-vous les 3 et 4 septembre pour cette exposition où des surprises vous attendent …

Corinne Knell

ZUMBA - PILATES

A . T . D Zumba - Pilates

association.tempsdanse95@gmail.com

Nouveau à Ercuis

Du Fun & Du Zen

A.T.D Zumba - Pilates

Vous propose dès le mois de Septembre des Cours de Pilâtes et de Zumba Adultes (à partir de 16 ans)

Tous les Jeudis venez retrouver Sophie

19h15 Pilates

Et

20h30 Zumba

À La Salle Polyvalente

Cours de Découverte le 1er Septembre à 19h15
Venez nombreux !!!

Pour tous renseignements 06.60.69.20.25

ASSOCIATION FRANCO-PORTUGAISE D'ERCUIS – A.F.P.E.

C'est avec un immense plaisir que le groupe « **Danças e Cantares de Viana** » ait pu reprendre les représentations de folklores avec notamment la 1ère sortie de la saison au festival folklorique organisé à Soisy sous Montmorency le 24 avril dernier.

Fiers de pouvoir arborer à nouveau nos beaux costumes confectionnés dans la région de Viana do Castelo (Portugal) et perpétuer ainsi nos danses et chants traditionnels.

Nous avons poursuivi par un week-end chargé les 14 et 15 mai où nous avons été invités à participer le samedi aux spectacles de clôture de la 1ère édition des Jeux Intervillages organisée par la Mairie de Laversines.

Dimanche 15 mai, l'Association Culturelle Franco Portugaise de Senlis a convié le groupe à assister et se joindre à la fête donnée en l'honneur de Notre Dame de Fatima.

L'après-midi commença par une messe en portugais célébrée en la Cathédrale Notre Dame de Senlis qui sera suivie d'une procession avec la Vierge.
A la suite de cette cérémonie, un festival folklorique auquel nous avons pris part clôtura avec succès cette belle rencontre conviviale.

Prochain événement à ne pas manquer et cette fois-ci à Ercuis, notre fête franco-portugaise au stade de foot le dimanche 26 juin prochain.

Barbecue et animation musicale vous y attendront à partir de 12h00 !
L'après-midi sera suivie par notre festival folklorique à 14h30 avec la participation également du groupe de Soisy sous Montmorency.

Au plaisir de vous retrouver pour ce moment convivial.
Nous vous y attendons nombreux.

ENTENTE SPORTIVE DU THELLE - CLUB DE FOOTBALL D'ERCUIS

Composition des équipes :

- 1 équipe u6/u7
- 2 équipes u8/u9
- 1 équipe u10/u11
- 1 équipe u10/u11 féminine
- 2 équipes de vétéran

Force est de constater que la petite école du début s'est largement développé, touchant nos jeunes ercuisiens, mais également la jeunesse des villages alentours.

L'objectif initial de l'école de football était bien de transmettre la passion du foot.

C'est entouré d'entraineurs et d'éducateurs que les jeunes évoluent et s'améliorent dans le football.

Plusieurs piliers font la force d'E.S.T Ercuis, mais le principal est le respect : le respect de soi, le respect des autres, le respect du sport. En plus du côté sportif, cette école apporte des valeurs à nos jeunes. Ces valeurs les aident à devenir des « petits citoyens » responsables.

Dès la rentrée de septembre, un nouvel outil sera mis en place : le Programme Educatif Fédéral (PEF).

« La base du Programme Educatif Fédéral, ce sont des fiches pédagogiques qui permettent aux dirigeant(e)s, éducateur(trice)s, joueur(se)s et parents d'aborder 6 grands thèmes : **La Santé**, l'**Engagement Citoyen**, l'**Environnement**, le **Fair-Play**, les **Règles du Jeu** et **Arbitrage** et la **Culture Foot**. Chaque thème regroupe plusieurs fiches qui permettent aux jeunes licencié(e)s d'acquérir de nouvelles notions. » (Source : FFF)

La 2021-2022 s'achèvera le 2 juillet avec la fête du club comme point « final ». Final, pas tout à fait, car nous vous attendons dès la fin Août pour une nouvelle saison pleine d'émotions, de matchs, de tournois, mais surtout de PLAISIR.

Alors, à très vite et n'hésitez pas à nous contacter.

ZOOM SUR…

LE FRELON ASIATIQUE

RECONNAITRE LE FRELON ASIATIQUE

Le Frelon asiatique, environ 3 cm, est un peu plus petit que le Frelon d'Europe. Il se reconnaît à sa coloration sombre (thorax et avant de l'abdomen noirs), au bout de l'abdomen orangé et à ses pattes jaunes.

CYCLE DE VIE

À la sortie de l'hiver, une reine « fondatrice », qui aura passé l'hiver à l'abri dans un trou (arbres, sol…) élabore un petit nid « de printemps » (taille d'un bol) où naîtront les premières ouvrières. Celui-ci est fixé dans un endroit abrité (cabanon, trou de mur ou dans un arbre, bord de toit, roncier…) En juillet-août, l'augmentation de la colonie, jusqu'à 6000 ouvrières, amène à la création d'un nid « d'été » situé le plus souvent en hauteur (plus de 10 m) dans les arbres ou sur les murs d'une habitation.

Ce nid d'été, de grande taille (jusqu'à 80 cm de largeur) n'est souvent décelable qu'en observant les ouvrières aller et venir dans le feuillage, car le vol du Frelon asiatique est beaucoup plus discret que celui du Frelon d'Europe. On ne découvre en général les nids de Frelon asiatique qu'à l'automne, lorsque les arbres ont perdu leurs feuilles. Comme chez toutes les guêpes sociales européennes (Guêpes communes, frelons et polistes), les colonies du Frelon asiatique ne vivent qu'un an. Les nids ne sont jamais réutilisés l'année suivante par les femelles hivernantes, futures « fondatrices », et se dégradent progressivement.

LES RISQUES

Les nids de grosse taille présentent un risque d'attaque groupée des Frelons asiatiques si l'on s'approche à moins de 5m et/ou si le support est secoué. Les nids à faible hauteur sont donc les plus dangereux pour l'Homme. Un frelon est une grosse guêpe qui peut piquer et repiquer sans mourir car son dard lui sert à tuer ses proies et à se défendre. Il ne meurt pas comme une abeille venant de piquer. Attention car s'il pique, des «odeurs» (phéromones) avertissent ses congénères qui peuvent arriver et piquer à leur tour.

FAUT-IL DETRUIRE DES NIDS ?

Oui. La destruction des colonies reste la méthode la plus efficace pour diminuer les populations de Frelon asiatique. Celle-ci doit se faire le plus tôt possible et jusqu'à mi-décembre. Le Frelon asiatique étant diurne, les nids doivent être détruits à la tombée de la nuit ou au lever du jour. Ainsi la quasi-totalité de la colonie peut être éliminée. **Vous avez localisé un nid de Frelon asiatique ? Il ne faut pas le faire par ses propres moyens mais appeler un professionnel, la prestation est payante et la charge en revient au propriétaire de là où se trouve le nid localisé.**

BON À SAVOIR

Géocaching

« **Rejoignez la plus grande chasse aux trésors du monde** » : et si les Ercuisiens participaient à cette aventure ?

Le **géocaching** est une chasse au trésor virtuelle présente dans plus de 180 pays de par le monde. Le but est de débusquer des cachettes (des caches) dans lesquelles sont dissimulées des objets (logbooks) qui sont des carnets sur lesquels noter la preuve de son passage; plusieurs **caches sont présentes sur Ercuis** et ses alentours !

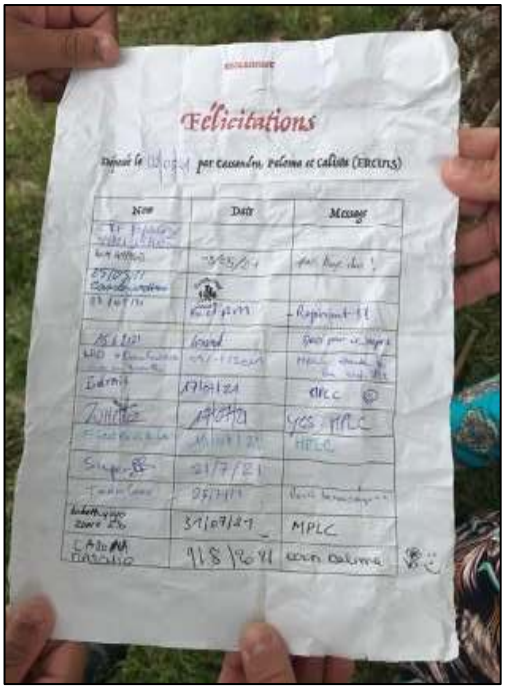

Exemple de « cache » et « logbooks »

Comment jouer ?

Il suffit de s'inscrire gratuitement sur le site officiel **www.geocaching.com** pour créer son profil. Ensuite, rendez-vous à la page « Cacher & Chercher » et saisir son code postal ou sa ville. Cliquer sur « Rechercher » et les cachettes apparaissent !

Exemple de « caches » sur Ercuis

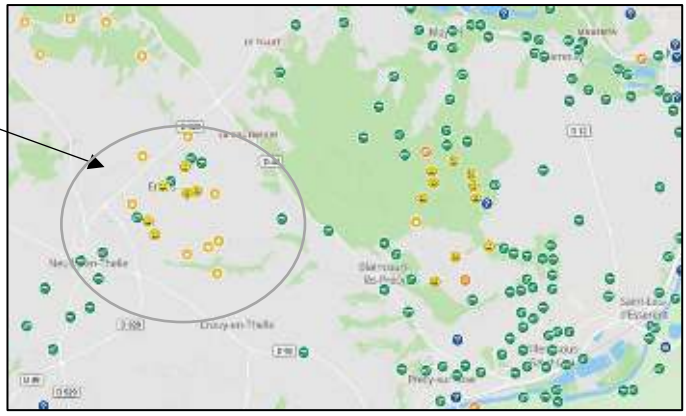

Où trouver une cache ?

Installer l'application « **Geocaching** » sur votre téléphone, puis connectez-vous à votre compte. Vous aurez ensuite la possibilité de chercher les caches grâce aux indications : sur leur **localisation**, leur **taille**, leur **difficulté** à les atteindre et à les trouver.

Suivez les coordonnées GPS pour vous mener jusqu'à elles. Ouvrez le « logbooks » pour notifier votre passage et indiquez sur l'application que la « cache » a été trouvée.

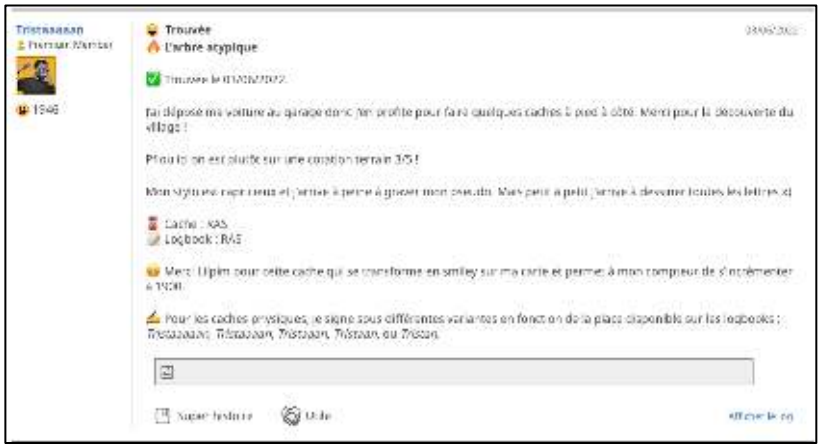

Le propriétaire de la cache recevra un mail pour lui indiquer qu'elle a été découverte.

Nous espérons vous avoir donné l'envie de devenir chercheur !

TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE

« Pour Ercuis, tout simplement »

NOTRE POINT DE VUE SUR LA VIDÉOSURVEILLANCE

Dans le cadre des réunions de quartier de l'automne 2021, **la municipalité a annoncé sa décision d'augmenter le nombre de caméras pour lutter contre l'insécurité.** Ce réflexe est régulier : dès que quelques actes de vandalisme ou d'incivilités se produisent, l'idée d'installer des moyens supplémentaires de surveillance refait surface. Mais entre le coût de ces installations et de leur maintenance, entre le « Big Brother » qui protège et le « Big Brother » qui surveille les citoyens, où se situe le juste milieu ? **Nous pensons qu'il est utile de creuser le sujet.**

Pour mémoire

Voici quelques années, la commune d'Ercuis, via son conseil municipal, décidait d'installer ses premières **caméras de vidéosurveillance**. L'objectif était de contrôler la petite délinquance et certains trafics illicites. 13 caméras ont été installées, à toutes les entrées du village ainsi qu'à quelques endroits stratégiques ; **un investissement de près de 90 000 €** pour des résultats peu probants.
Pour optimiser le système et gagner en efficacité, la commune d'Ercuis a été une des premières à répondre à une proposition du département de l'Oise **d'adhérer à une plateforme de mutualisation des moyens de contrôle des caméras située à Beauvais.** Avec un coût d'abonnement qui vient s'ajouter à celui de la maintenance des caméras et à ce jour, nous n'avons pas de retour quant au bénéfice apporté par ce dispositif.

23 caméras de surveillance à Ercuis équivaudraient à une pour 70 habitants.

À titre de comparaison, le Mesnil en Thelle ou Chambly en ont une pour un peu plus de 130 habitants.
(Source : presse locale)

© dmitrymoi

Quelques points de repère

Sur le plan légal

Seules les autorités publiques (mairies) peuvent filmer la voie publique et toute installation d'un système de vidéo surveillance doit être autorisée par la préfecture après avis favorable d'une commission départementale (loi du 14 mars 2011). **Profitons-en pour rappeler que les particuliers qui installent des caméras ne peuvent en aucun cas filmer la voie publique mais uniquement l'intérieur de leur propriété.** La CNIL a le pouvoir de contrôler les données récoltées et les systèmes afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux obligations légales.

Qui consulte et que deviennent les images ?

Les images peuvent être visionnées uniquement par les personnes spécifiquement et individuellement habilitées, formées et sensibilisées aux règles de mise en œuvre de la vidéosurveillance. Leur durée de conservation ne peut excéder un mois et **un registre doit mentionner les enregistrements réalisés, la date de destruction des images et le cas échéant la date de leur transmission au parquet.** Toutes les personnes filmées ont un droit d'accès aux images sur lesquelles elles apparaissent et doivent être informées de la présence de caméras au moyen de panneaux affichés en permanence, de façon visible, dans les lieux concernés. Cette information permet notamment au public de connaître le motif précis de l'installation des caméras.

Alors, des caméras : pour ou contre ?

D'un côté comme de l'autre, les arguments ne manquent pas, corroborés par des témoignages de maires de villes importantes. **Les partisans mettent en avant l'effet dissuasif.** Face à des flambées de violence, cambriolages, incivilités, les citoyens réclament souvent des solutions radicales et pensent que la surveillance permet de limiter, voire de suppléer les forces de sécurité, mais aussi d'accélérer l'intervention de la police pour contribuer rapidement à la résolution des problèmes ou encore permettre l'avancée d'enquêtes ou l'identification de suspects.

Pourtant, des études menées dans différents pays européens, où la vidéo surveillance est très répandue, démontrent que **la réalité est quelque peu différente.** Des citoyens favorables à ces dispositifs ont été entendus un an après l'installation des caméras. Ils indiquent clairement une faible satisfaction et leur regard évolue sur l'efficacité des dispositifs : **il devient donc important de repenser le sujet !**

Solution aux premiers abords rassurante, **la vidéosurveillance se heurte dans les faits à de nombreux écueils** et des études internationales s'accumulent pour **briser le mythe de la solution miracle.** En France, aucune grande étude sérieuse n'a été faite sur ce sujet, et si son rôle préventif a été démontré dans des milieux fermés (centres commerciaux), en extérieur elle ne fait que **déplacer le lieu de la délinquance là où il n'y a pas de caméra.** En ce qui concerne la résolution des affaires on sait également que s'il n'y a pas de policiers ou gendarmes à proximité pour intervenir rapidement, le système perd de son intérêt. La surveillance n'est réellement efficace que si elle permet une flagrance, selon la règle de l'état de droit.

Pour être vraiment efficace, il faut que la vidéosurveillance permette une flagrance.

Ajoutons à cela que **son utilisation fait craindre des dérives**. De plus en plus de citoyens refusent d'être surveillés en permanence et l'usage des images ou des informations les inquiète considérablement, En ce qui concerne l'effacement des données numériques, on n'est jamais assurés qu'il soit définitif, sauf à détruire l'appareil qui en a disposé !

La vidéosurveillance ne peut donc pas être une réponse absolue aux problèmes de sécurité. Son installation peut rassurer, mais son efficience et son impact sur la vie privée doivent être attentivement considérés. En parallèle, pour renforcer la prévention, certains élus préconisent la mise en œuvre de schémas locaux de tranquillité publique avec un programme d'actions concrètes pour favoriser le bien vivre ensemble, la tranquillité et la sécurité publique.

Quelles conséquences pour les collectivités

En plus des réserves que nous venons d'évoquer, **la rentabilité d'un tel investissement pose régulièrement question**. Dans certaines grandes villes, pour des investissements de plusieurs millions d'euros, la baisse de la délinquance se situe seulement entre 1 et 3 %. **Est-ce donc réellement dissuasif ?** Les critiques sont nombreuses : « personne derrière les caméras ; il suffit d'une cagoule ou de se dissimuler le visage ; la qualité des images est insuffisante ; il n'y a aucune suite lors d'un vol de vélo, scooter, moto, voiture malgré les caméras ». Toutes ces appréciations laissent aux citoyens une impression d'inutilité. Ajoutez à cela que la rapidité des progrès de la technologie rend ces matériels rapidement obsolètes : **en résumé, la vidéosurveillance coûte cher pour une efficacité très relative.** En tant qu'élus, nous pensons qu'**il serait judicieux de mener une réflexion plus approfondie avant d'engager des sommes aussi importantes pour acheter 10 caméras supplémentaires (70 000 € pour 10 caméras, quand même…).**

Nous restons favorables à la surveillance par les caméras déjà existantes des entrées et sorties du village, des bâtiments publics et des places mais il s'agit pour nous d'**un outil qui doit s'articuler avec tous les acteurs et dispositifs de sécurité et de prévention** (Police, Gendarmerie, stages de sensibilisation à la sécurité routière, au mieux vivre ensemble…) et en concertation avec les habitants… **Pour nous, la sécurité, c'est l'affaire de tous !**

En conclusion, en raison du manque de réflexion approfondie sur ce sujet, **nous avons choisi de ne pas voter le projet municipal projetant une extension de la vidéo surveillance avec l'achat de 10 caméras supplémentaires.**

Éric Nabonne, Anne Fusz, Daniel Urcourt, Geneviève Allain

LE CARNET

Déclarations de naissances, mariages et décès depuis la dernière publication du bulletin municipal.

NAISSANCES :

2022:

- Inès **BELGACEM** née le 17 mars 2022,
- Raphaël **MATRAS** né le 24 mars 2022,
- Santiago **FERREIRA VILAS BOAS** né le 31 mai 2022

MARIAGES :

- Erwan, Emeric **DUCOUDERCQ** et Juliette, Marcelle, Fanny **BÉGARD**

Mariés le 08 avril 2022

- François, Luc, Pascal **ALLAY** et Mélanie, Yvonne, Amélie **DECAMP**

Mariés le 23 avril 2022

DÉCES :

2021-2022 :

- Franck, Eugène, Guillaume décédé le 02 mai 2022,

Les noms mentionnés dans le carnet ont été soumis à autorisation de publication dans la presse aux personnes concernées.

JEUX CONCOURS

La municipalité instaure une nouvelle rubrique dans votre bulletin municipal. Un concours vous sera proposé dans chaque numéro et les gagnants seront affichés sur le site internet, sur les réseaux sociaux, sur les panneaux d'affichage et dans le bulletin municipal suivant. Un lot sera distribué au meilleur de chaque catégorie.

LES GAGNANTS DU CONCOURS DE PÂQUES

Catégorie ENFANT : Oways NASR

Catégorie ENFANT MOYEN : Paloma PINARD ROUSSEAU

Catégorie ADULTE : My_lee et Béné

À vos outils, nous espérons vos participations nombreuses !

NOUVEAU : la municipalité instaure pour la seconde fois dans son bulletin d'informations un concours. Les gagnants seront affichés sur le site internet de la commune, sur les panneaux d'affichage et dans le bulletin suivant. Des lots à gagner seront distribués aux meilleurs de chaque catégorie.

À PROXIMITÉ

À tous les professionnels qui interviennent au sein de notre village et qui souhaiteraient se faire d'avantage connaitre.
Nous vous proposons d'envoyer un mail avec vos coordonnées et toutes les informations concernant vos prestations à l'adresse suivante :
contact@mairie-ercuis.fr
Grâce à ces informations, l'équipe municipale alimentera le nouveau site internet de la commune afin de proposer aux Ercuisiens vos différentes prestations.

NUMÉROS UTILES

Mairie d'ERCUIS	03 44 26 71 69	Préfecture de BEAUVAIS	03 44 06 12 60
Centre de Loisirs	09 60 44 93 24	Assistantes sociales	03 44 10 72 70
Groupe Scolaire Patrick Baudry	03 64 22 81 99	Conciliateur : Mairie de NEUILLY EN THELLE	03 44 26 86 66
Relais Assistantes Maternelles Communauté de Communes THELLOISE	03 44 26 99 50	Pôle emploi	39 49
La Poste d'ERCUIS	03 44 28 56 78	C.P.A.M	36 46
S.A.M.U	15	Caisse des Allocations Familiales	08 10 25 60 80 / 32 30
Sapeurs Pompiers	18	Perception de NEUILLY EN THELLE	03 44 26 71 72
Pharmacie de garde	32 37	Centre des Finances Publiques MÉRU	03 44 22 88 45
Gendarmerie de CHAMBLY	01 30 28 29 17	SUEZ ex Lyonnaise des eaux SUEZ Urgence	0 977 408 408 0 977 401 119
Ordures ménagères/déchetterie Communauté de Communes THELLOISE	03 44 26 99 50	ENEDIS (ex erdf) service clients ENEDIS urgence	0 969 324 324 0 972 675 060
Collecte des encombrants	0 800 853 416	Pass Thelle Bus - Oise Mobilité	0 970 150 150